

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 19 MAI 2026

POINT N° 66

RAPPORTEUR : F. SELLAM

OBJET : Budget annexe assainissement en gestion directe - Approbation du compte administratif de l'exercice 2025 et constatation des résultats

A. Les résultats de l'exercice

Le compte administratif du budget annexe assainissement en gestion directe de l'exercice 2025 fait apparaître un résultat final excédentaire de +5 317 824,38 € se décomposant comme suit :

- section d'exploitation +12 080 577,26 €
 - section d'investissement -6 762 752,88 €
Total +5 317 824,38 €

Ce résultat prend en compte les restes à réaliser d'investissement, dont le solde est positif de +15 271 188,77 €.

Les résultats du compte administratif 2025 sont récapitulés dans le tableau suivant :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE - CA 2025

INTITULE	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	
		Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES REALISEES (A)	25 139 404,43	36 781 674,64	33 255 082,09
DEPENSES REALISEES (B)	18 360 066,08	41 726 084,43	17 983 893,32
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 (C = A - B)	6 779 338,35	-4 944 409,79	15 271 188,77
RESULTAT REPORTÉ DE 2024 (D)	5 301 238,91	-17 089 531,86	
RESULTAT DE CLOTURE 2025 (E = C + D)	12 080 577,26	-22 033 941,65	15 271 188,77
BESOIN DE FINANCEMENT INVESTISSEMENT		-6 762 752,88	

EXCEDENT D'EXPLOITATION 2025	12 080 577,26 €
AFFECTATION AU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	-6 762 752,88 €
EXCEDENT NET D'EXPLOITATION 2025	5 317 824,38 €

Accusé de réception en préfecture
 094-200057941-20260522-DC2026-121-BF
 Date de télétransmission : 22/05/2026
 Date de réception préfecture : 22/05/2026

B. Les ratios financiers et la chaîne de l'épargne

L'exécution budgétaire 2025 est caractérisée par les principaux ratios financiers suivants :

i. L'Épargne brute :

L'épargne brute du budget annexe assainissement, appelée également capacité d'autofinancement, s'élève à 12,88 M€ au CA 2025, en diminution par rapport au CA 2024. Cet excédent entre les recettes réelles et les dépenses réelles d'exploitation a permis au Territoire :

- i. De faire face au remboursement de la dette en capital
- ii. De financer une partie des investissements réalisés

En outre, on notera en complément que **le taux d'épargne brute**, résultant du rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles d'exploitation **s'établit à 52,3 % au CA 2025**, en baisse par rapport au CA 2024 (59,8%). Ce taux d'épargne brute demeure toutefois très satisfaisant notamment comparativement à la moyenne de 14,1% constatée dans les communes en 2024.

Recettes réelles d'exploitation	24 616 325,37 €
- Dépenses réelles d'exploitation	11 731 617,21 €
= Epargne brute	12 884 708,16 €

ii. L'Épargne nette :

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée des remboursements en capital de la dette. Ainsi, elle mesure la part des ressources courantes restantes après financement des charges courantes, des frais financiers et du remboursement de capital de la dette, pour financer les dépenses d'équipement.

Au titre de l'exercice 2025, le montant du remboursement en capital de la dette du budget annexe assainissement s'élève à 6,52 M€. **Le taux d'épargne nette** qui correspond au rapport entre l'épargne nette et les recettes réelles d'exploitation, s'établit à 27 % au CA 2025, également en baisse par rapport au CA 2024 (38 %).

Epargne brute	12 884 708,16 €
- Remboursement du capital (annuité de l'exercice)	6 515 523,86 €
= Epargne nette	6 369 184,30 €

iii. La capacité de désendettement :

Ce ratio, qui mesure la solvabilité d'une collectivité, correspond au nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser l'intégralité de son stock de dette (encours de dette au 31/12/N), en supposant que cette dernière y affecte l'intégralité de ses capacités d'autofinancement (épargne brute).

Encours de la dette au 31/12/2025	87 331 252,46 €
/ Epargne brute	12 884 708,16 €
= Capacité de désendettement :	6,78 ans

Accusé de réception en préfecture
094-20005794 / 2026-03215C
Date de télétransmission : 22/05/2026
Date de réception préfecture : 22/05/2026

Au CA 2025, la capacité dynamique de désendettement du budget annexe assainissement s'améliore légèrement par rapport au CA 2024 à 6,78 années.

En outre, il convient de souligner qu'au CA 2025 **la capacité de désendettement consolidée (budget principal + budget annexe assainissement + budget annexe du port de plaisance) s'établit à 2,19 années**, pour une alerte à 12 ans, ratio en légère amélioration par rapport au CA 2024 (2,3 années).

iv. Les ressources d'investissement hors emprunts :

Les ressources d'investissement hors emprunt sont constituées de l'épargne nette à laquelle s'ajoutent les subventions d'investissement ainsi que la recette de FCTVA (en excluant les recettes des comptes 45).

Epargne nette	6 369 184,30 €
+ Subventions et autres recettes d'investissement	6 191 427,98 €
= Ressources d'investissement hors emprunt	12 560 612,28 €

v. Le besoin de financement des investissements de l'exercice :

Les dépenses réelles d'investissement hors dette, y compris le solde des comptes 45, s'élèvent à 22,1 M€ au CA 2025, d'où un besoin de financement hors emprunt de 9,5 M€. Ainsi, au budget annexe assainissement, le Territoire a autofinancé 56,9 % des investissements réalisés en 2025.

Ressources d'investissement hors emprunt	12 560 612,28 €
- Dépenses réelles d'investissement (hors dette yc solde cptes 45)	22 069 116,52 €
= Besoin de financement des investissements de l'exercice	9 508 504,24 €

Il convient de noter que l'emprunt souscrit en 2024 d'un montant de 3 M€ a été encaissé au cours de l'exercice 2025. Il en découle un besoin de financement des investissements de l'exercice 2025 évalué à un montant de 6,5 M€, couvert par une diminution du fonds de roulement.

Il est donc demandé au Conseil de Territoire de bien vouloir :

- Donner acte à Monsieur le Président du Territoire Paris Est Marne & Bois de la présentation du compte administratif de l'exercice 2025 de ce budget annexe conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49.
- Approuver ainsi les résultats définitifs de l'exercice 2025 qui sont égaux à :

Résultat de clôture 2025 (hors restes à réaliser) -9 953 364,39 €
 Dont section d'exploitation..... +12 080 577,26 €
 Dont section d'investissement..... -22 033 941,65 €

Accusé de réception en préfecture
 094-200057941-20260522-DC2026-121-BF
 Date de télétransmission : 22/05/2026
 Date de réception préfecture : 22/05/2026

Solde des restes à réaliser de l'exercice 2025	+15 271 188,77 €
Dont recettes	33 255 082,09 €
Dont dépenses	17 983 893,32 €
Résultat net de l'exercice 2025 (avec restes à réaliser)	+5 317 824,38 €
Dont section d'exploitation.....	+12 080 577,26 €
Dont section d'investissement.....	-6 762 752,88 €

Le Rapporteur,

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20260522-DC2026-121-BF
Date de télétransmission : 22/05/2026
Date de réception préfecture : 22/05/2026